

Nbre de membres en exercice : 15
Nbre de membres présents : 10
Nbre de suffrages exprimés : 10

Votes : Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille treize, le vingt et un décembre

Les membres du Comité Syndical du SYNDICAT MIXTE POUR LE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'ESTUAIRE DE LA GIRONDE, dûment convoqués, se sont réunis sous la présidence de Monsieur Dominique BUSSEREAU, en la salle de la Communauté de Communes de l'Estuaire à Braud et Saint Louis

Date de convocation : 12 décembre 2013

Etaient Présents : Mmes GOT – JUNIN – MM BUSSEREAU – CORSAN – HILLAIRET – PEROCHAIN – PIERRE – PLISSON – QUESSON – TALLIEU.

Délibération N°2013-04- 57 : PAPI d'Intention (fiche action 5.1) - Etude de diagnostic des industries présentes en zone inondable sur l'estuaire

Vu le CGCT ;

Vu le PAPI d'Intention estuaire de la Gironde et sa fiche Action 5.1 ;

Il est décidé, à l'unanimité :

Article 1. de prendre la maîtrise d'ouvrage d'une étude de diagnostic des industries présentes en zone inondable sur l'estuaire ;

Article 2. d'autoriser Monsieur le Président à en confier la réalisation à un prestataire spécialisé par marché à procédure adaptée pour un montant maximum de 15 000 € TTC inscrits à l'article 617 du budget annexe Gestion de l'Eau 2014 ;

Article 3. d'autoriser Monsieur le Président à signer tout document y afférent.

Pour extrait conforme, comme fait et délibéré à Braud et Saint Louis le 21 décembre 2013

Le Président



Dominique BUSSEREAU

M. le Président certifie, sous sa responsabilité, le caractère exécutoire de cet acte, et informe qu'il peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif de Bordeaux dans un délai de deux mois à compter de sa publication et sa transmission aux services de l'Etat.